

Retrouvez tous les numéros du bulletin AGRO-SAONE et consultez également les
Bulletins régionaux [BSV Grandes Cultures](#) et Infobio sur www.franche-comte.chambagri.fr

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



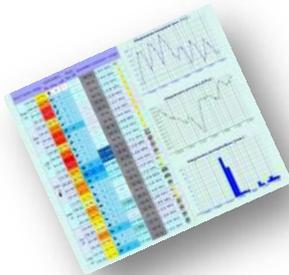
Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.



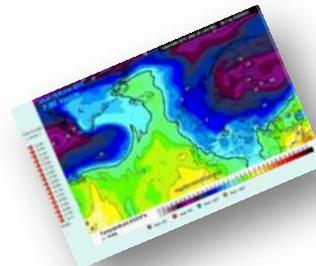
METEO

Il reste trois jours sans pluie avant le week-end !

Pluie et températures



Modèles



2017 – pluviométrie et températures



POSTE	70									
	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)								
Janvier	-0,6	28,3	-1,1	33,6	-1,4	38,6	-1,5	42,8	-1,7	45,0
Février	6,4	50,7	6,1	88,6	6,3	55,9	6,5	55,0	5,6	82,4
Mars	9,8	64,6	9,4	79,9	9,2	70,5	10,0	40,2	9,3	79,8
Avril	9,9	33,3	9,5	40,3	9,1	31,7	10,1	35,4	9,4	50,2
Mai	15,3	65,8	15,0	85,3	15,0	52,9	15,8	66,8	14,9	100,0
Juin	20,6	52,6	20,2	58,0	19,9	83,7	20,8	55,4	20,0	58,5
Juillet	21,0	69,3	20,7	75,0	20,5	66,9	21,0	58,4	20,5	60,8
Août	21,0	62,4	20,7	61,7	20,4	63,6	21,1	44,5	20,4	96,7
Septembre	14,4	52,0	14,3	78,2	14,1	74,8	14,2	64,6	13,9	71,5
Octobre										
Novembre										
Décembre										
Total	13,1	479,0	12,8	600,6	12,6	538,6	13,1	463,1	12,5	644,9



COLZA

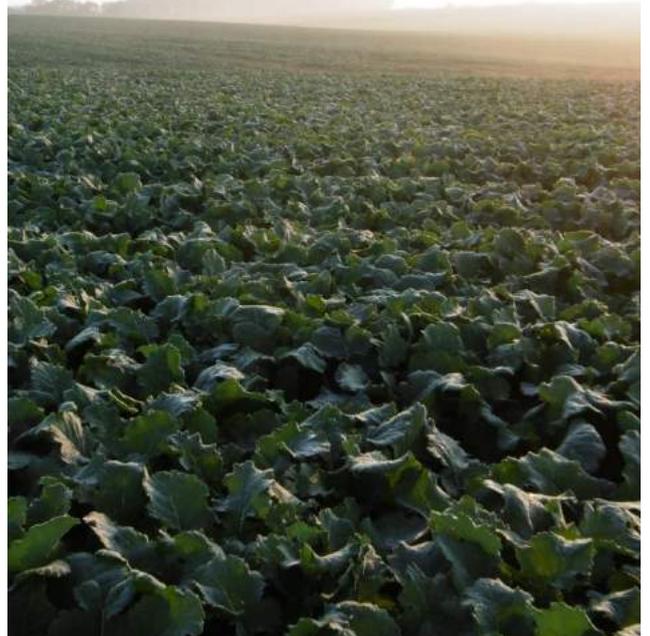
1 – Stades

Les colzas ont changé cette semaine avec l'eau et la douceur.

Semis du 5 août – sur cette parcelle, les colzas ont déjà faim, ils rougissent



Semis du 12 août



Semis du 18 août



Mélange TREZZOR + DELPHI semé au 26 août



Le réseau d'observation de la Chambre d'agriculture est composé d'une dizaine de parcelles de colza réparties sur la Haute-Saône.

2 - DESHERBAGE

Colza Clearfield non désherbé semé au 22 août
(coquelicots, matricaire, myosotis, vulpins)



Forte infestation de vulpins



Il est trop tôt pour utiliser les spécialités à base de [propryzamide](#) type [KERB FLO](#) ou [IELO](#). Voir les résultats de l'essai de la chambre d'agriculture de l'Yonne. Le traitement de début décembre est beaucoup plus efficace sur vulpins que le traitement de fin septembre.

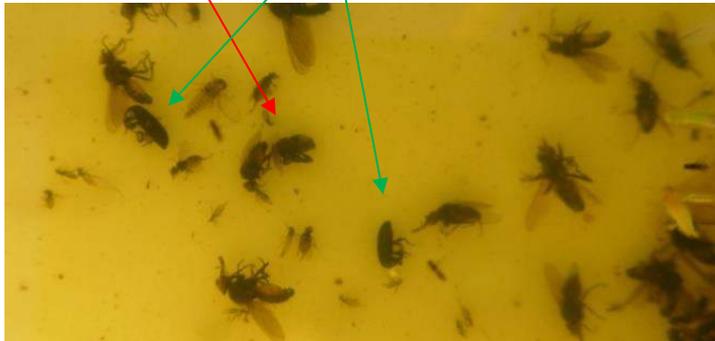
Modalité	Post-semis/ Pré-levée	T1 + 10 jours	T2 + 10 jours	Fin novembre	IFT	Coût €/ha	Efficacité sur vulpins le 17/03/16. Entre 10 et 50 vulpins/m ² dans les témoins non traités
	04/09/2015	18/09/2015	28/09/2015	09/12/2015			
	Vent nul	Vent léger	Vent nul	Vent nul			
	10,5°C	11,5°C	8°C	7°C			
	H : 83%	H : 92%	H : 80%	H : 90%			
	Pré-levée (grains germés)	1-2 feuilles	3-4 Feuilles	8-10 feuilles			
8	ALABAMA 1,5l		IELO 1,3l		1,5	110 €	30%
9	ALABAMA 1,5l			IELO 1,3l	1,5	110 €	92%

Sur colzas Clearfield, les spécialités à base d'imazamox ([CLERANDA](#), [CLERAVIS](#), [CLERAVO](#)) pourront être appliquées vers la fin octobre afin d'être sûr que toutes les dicotylédones et notamment les gaillets.

3 - Insectes

Les premiers charançons du bourgeon terminal sont sortis en Haute-Saône. Les bars sont également visibles en cuvettes.

Un charançon et deux bars sur la photo



Un charançon et deux bars



Il est trop tôt pour lutter contre le charançon du bourgeon terminal.

Pour rappel, les gros colzas ne risquent rien vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal. Attendre les prochains bulletins Agrosône qui vous donneront l'état d'avancement du vol, des pontes et les situations à risque ou pas.

La liste des insecticides homologués est disponible sur le site de terres Inovia ([cliquez](#))
Les produits à base de chlorpyrifos-éthyl ne peuvent plus être utilisés.

Insecticides utilisables en pulvérisation foliaire (dose d'emploi homologuée)

Afin de prévenir les risques sur le colza d'apparition de populations résistantes, évitez les modes d'actions des insecticides utilisés même contre deux colzas différents.

Spécialités commerciales de référence	Sécher de semences conventionnelles (1)	Substances actives	Réglement CE nouvelles dispositions d'homologation	Matières de danger	Groupe S/MAC	Nombre maximum de pulvérisations par an	DNR (jours ou stade)	ZNI spécifique	DVP	Usages ITR (incluant des parties aériennes)												
										Coléoptères phytophages					Cécidies phytophages		Pucerons		Colza (colza) (C/IT/PE)			
											Altise des cécidies	Altise d'hiver	Charançon du bourgeon terminal	Charançon de la tige	Meligethes des crucifères	Charançon des siliques	Taupe de la rose	Pucerons automne	Pucerons printemps			
Pyréthrinoides de synthèse											Pyréthrinoides de synthèse											
BASTAC		deltaméthrine	DANGER	H226 - H301 - H304 - H317 - H332 - H335 - H336 - H373 - H400 - H410	3A	2	21	5	-	0,150 l	0,150 l	0,150 l	0,150 l	0,150 l	0,150 l	0,150 l	0,150 l	0,150 l	0,150 l	0,150 l	5,7	
MAGDOS MD	CLAMÉLÉ	deltaméthrine	ATTENTION	H302 - H335 - H373 - H400 - H410	3A	2	21	5	-	0,050 kg	0,050 kg	0,050 kg	0,050 kg	0,050 kg	0,050 kg	0,050 kg	0,050 kg	0,050 kg	0,050 kg	0,050 kg	5,7	
EUCAT	BULLDOCK STAR, CAJUN	betacyfluthrine	DANGER	H226 - H302 - H304 - H317 - H319 - H332 - H336 - H410	3A	4 (2)	30	5	-	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	7,8	
CYTRINE MAX	CYRANI MAX, PROFI CYR MAX	cyperméthrine	DANGER	H226 - H304 - H315 - H319 - H332 - H335 - H336 - H410	3A	2	49	20	-	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	2,3	
SHERR 100 EW	CYPERFOR100EW, ARNICAR100EW	cyperméthrine	ATTENTION	H315 - H317 - H335 - H410	3A	2	28	20	-	0,250 l	0,250 l	0,250 l	0,250 l	0,250 l	0,250 l	0,250 l	0,250 l	0,250 l	0,250 l	0,250 l	2,3	
DECS EXPERT	KESHET, SPIR EXPERT	deltaméthrine	DANGER	H226 - H302 - H304 - H319 - H332 - H335 - H336 - H410	3A	4	45	20	-	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	5,6	
DECS PROTECH		deltaméthrine (4)	ATTENTION	H226 - H410	3A	4	45	20	-	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	0,300 l	6,7	
MANDARIN PRO	BUDOKA, TADAMI	acifluorfen	ATTENTION	H302 - H373 - H374 - H411	3A	1	43	5	-	0,300 l FPE	0,300 l FPE	0,300 l FPE	0,300 l FPE	0,300 l FPE	0,300 l FPE	0,300 l FPE	0,300 l FPE	0,300 l FPE	0,300 l FPE	0,300 l FPE	9,11	
SUMI ALPHA (2)	GOBBI	acifluorfen	DANGER	H226 - H302 - H304 - H317 - H319 - H332 - H373 - H410	3A	1	42	5	-	0,600 l F	0,600 l F	0,600 l F	0,600 l F	0,600 l F	0,600 l F	0,600 l F	0,600 l F	0,600 l F	0,600 l F	0,600 l F	9,11	
TRECON 30 EC	UPRICUT	acifluorfen	DANGER	H304 - H315 - H319 - H336 - H362 - H400 - H410	3A	2 (2)	BICH 61	20 ou 50	-	0,200 l F	0,200 l F	0,200 l F	0,200 l F	0,200 l F	0,200 l F	0,200 l F	0,200 l F	0,200 l F	0,200 l F	0,200 l F	13	
NEXDE (7)	ARCHER	gamma-cyhalothrine	ATTENTION	H317 - H373 - H400 - H410	3A	3	28	20	-	0,050 l	0,050 l	0,075 l	0,075 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	5,7,5	
KARATE ZION	KARATE XION, NINJA PRO, KLUSS	lambda-cyhalothrine (3)	ATTENTION	H302 - H332 - H317 - H410	3A	3	35	30 ou 50	-	0,050 l	0,050 l	0,075 l	0,075 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	0,050 l	5,7,5	
MAWRK FLO	DAUDA	taufluralofène	ATTENTION	H410	3A	2 (2)	28	-	-	0,200 l FPE	0,200 l FPE	0,250 l FPE	0,250 l FPE	0,200 l FPE	0,200 l FPE	0,200 l FPE	0,200 l FPE	0,200 l FPE	0,200 l FPE	0,200 l FPE	11,12	
FURY 10 EW	MINUET 10EW, SAEI	acépyperméthrine	ATTENTION	H317 - H302 - H332 - H373 - H400 - H410	3A	2	56	20	-	0,100 l FPE	0,100 l FPE	0,100 l FPE	0,100 l FPE	0,100 l FPE	0,100 l FPE	0,100 l FPE	0,100 l FPE	0,100 l FPE	0,100 l FPE	0,100 l FPE	5,6	
Pyréthrinoides naturels											Pyréthrinoides naturels											
PLENUM 30 VVG		pyrethrine	ATTENTION	H351 - H410	3B	1	BICH 59	5	-													15
Neonicotinoïdes											Neonicotinoïdes											
HOREME V200 (10)	INGEST V200	acétamiprifos	ATTENTION	H302 - H400	4A	2 (16)	BICH 69/73 ou 28 (10)	5	5 (11)	0,20 kg F				0,20 kg F	0,20 kg F	0,20 kg F	0,20 kg F	0,20 kg F	0,20 kg F	0,20 kg F	14-18	

(1) Pour les usages ITR, coléoptères phytophages par exemple, lorsque le produit est autorisé sur un des colzas, il peut également être utilisé sur l'ensemble des colzas de cet usage. Mais lorsque le colza est visé, celui-ci agit que si le colza ne présente pas de colza affecté. Ce colza ne sera donc pas autorisé. Ce colza ne sera donc pas autorisé.

(2) Pour un usage ITR, coléoptères phytophages par exemple, lorsque le produit est autorisé sur un des colzas, il peut également être utilisé sur l'ensemble des colzas de cet usage. Mais lorsque le colza est visé, celui-ci agit que si le colza ne présente pas de colza affecté. Ce colza ne sera donc pas autorisé. Ce colza ne sera donc pas autorisé.

(3) Pour un usage ITR, coléoptères phytophages par exemple, lorsque le produit est autorisé sur un des colzas, il peut également être utilisé sur l'ensemble des colzas de cet usage. Mais lorsque le colza est visé, celui-ci agit que si le colza ne présente pas de colza affecté. Ce colza ne sera donc pas autorisé. Ce colza ne sera donc pas autorisé.

(4) Pour un usage ITR, coléoptères phytophages par exemple, lorsque le produit est autorisé sur un des colzas, il peut également être utilisé sur l'ensemble des colzas de cet usage. Mais lorsque le colza est visé, celui-ci agit que si le colza ne présente pas de colza affecté. Ce colza ne sera donc pas autorisé. Ce colza ne sera donc pas autorisé.

(5) Pour un usage ITR, coléoptères phytophages par exemple, lorsque le produit est autorisé sur un des colzas, il peut également être utilisé sur l'ensemble des colzas de cet usage. Mais lorsque le colza est visé, celui-ci agit que si le colza ne présente pas de colza affecté. Ce colza ne sera donc pas autorisé. Ce colza ne sera donc pas autorisé.

(6) Pour un usage ITR, coléoptères phytophages par exemple, lorsque le produit est autorisé sur un des colzas, il peut également être utilisé sur l'ensemble des colzas de cet usage. Mais lorsque le colza est visé, celui-ci agit que si le colza ne présente pas de colza affecté. Ce colza ne sera donc pas autorisé. Ce colza ne sera donc pas autorisé.

(7) Pour un usage ITR, coléoptères phytophages par exemple, lorsque le produit est autorisé sur un des colzas, il peut également être utilisé sur l'ensemble des colzas de cet usage. Mais lorsque le colza est visé, celui-ci agit que si le colza ne présente pas de colza affecté. Ce colza ne sera donc pas autorisé. Ce colza ne sera donc pas autorisé.

4 - Limaces

Surveiller les limaces sur les petits colzas.

5 – Régulateur à l'automne

Les régulateurs à l'automne sont souvent inutiles. Même avec des élancements, les dégâts attribuables au gel sont rares.



BLE

Les semis commencent timidement.

Rotation et Période de semis (voir BSV N°4)

Les levées de vulpin sont en cours et parfois massives (voir photos).

Sur les parcelles fortement infestées, il peut être intéressant de réaliser rapidement un passage d'outil pour détruire les levées et épuiser le stock de graines.

Une destruction chimique juste avant le semis avec du glyphosate permettra de détruire les nouvelles levées et les plantes qui ont repiqué. L'avantage du glyphosate est son mode d'action différent des herbicides très utilisés type sulfonylurées

Parcelle destinée à être semée en orge



Levée de raygrass, vulpins et brôme (poilu)



Levée de vulpins



Levée de vulpins certainement résistants aux sulfonylurées ! Une préparation fine et un roulage a permis un bon contact sol / graines et a favorisé une importante levée.



Levée de vulpins



Levée de folle avoine



Conseil d'utilisation du glyphosate

Doses efficaces de glyphosate sur graminées (extrait de la plaquette « Optimiser l'utilisation du glyphosate réalisée par les Chambres d'Agriculture BFC »)

	Adventices visées	Dose de glyphosate (360 g/l) conseillée
Graminées annuelles et vivaces	Repousses de céréales (jusqu'à tallage)	1 l
	Repousses de céréales (début montaison)	2 l
	Graminées annuelles 1 feuille	0,5 l
	Graminées annuelles jeunes (avant tallage)	1,5 l
	Bromes ,ray-grass, vulpins, sétaires, digitaires, panics (fin tallage)	2,5 l
	Chiendents rampants (floraison) Avoines à chapelet	3 l
	Chiendents pied de poule	5,5 l

L'efficacité du glyphosate est fortement conditionnée par la teneur en calcium.

Donc pour utiliser le glyphosate à faibles doses, l'eau utilisée doit être douce (Dureté inférieure à 10°F ce qui correspond à une concentration en ions Calcium ou magnésium inférieure à 50 ppm)

- Pour corriger la dureté, le seul produit efficace est le [sulfate d'ammonium \(actimum – Jonxion\)](#)
La dose de sulfate d'ammonium à mettre est d'environ 0.5 litre par 100 litre de bouille (0.5%) pour corriger une eau à 160 ppm de Ca
- Mettre un mouillant type [Héliosol](#) 0.25 % (0.25 litre par 100 litre de bouille) ou [génamin T200 BM](#) 0.5 % (0.5 litre par 100 litre de bouille) ou [Surf 2000](#) 0.1% (0.1 litre par 100 litre de bouille)
- volume de bouillie conseillé : 100 l/ha et moins



Surtout, ne pas mettre d'EPSOTOP (le Mg neutralise le glyphosate)

Ne pas acidifier la bouillie

Délai avant remise en culture ou travail du sol

- 1 jour si traitement d'annuelles.
- 8 jours si traitement de vivaces.

Conditions d'utilisation

- sur végétation en bon état ;
- hygrométrie > 70 %, absence de vent ;
- temps lumineux ;
- délai sans pluie : 4 heures en banalisé ;

Variétés - date de semis - densité

Voir bulletin précédent N°24

Dés herbage

Programmes dés herbage blé, Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté



Sur fortes infestations de **vulpins**, de préférence attendre le stade 1-2 feuilles du blé pour évaluer l'infestation en graminées

	Pré-levée	1F	2 F	3F	Plein tallage	Ep i 1cm	1-2 N	Coût (€/ha)	IFT		
LUTTE CONTRE LE VULPIN											
Faible population Efficacité +	TROOPER 2,5 l		Meilleure efficacité en prélevée qu'en post-levée							48	1
	FOSBURI 0,4 à 0,5 l		Optimum à 1F							35 à 44	0,67 à 0,83
			OTHELLO 1,1 l + adj		Pas de possibilité de rattrapage avec des herbicides du groupe B en sortie hiver.					55	0,73
			KALENKO 0,8 l + adj							59	0,8
					ATLANTIS WG 250 à 300 g + adj					30 à 35	0,5 à 0,6
					ATLANTIS PRO 0,75 à 0,9 l + adj					32 à 39	0,5 à 0,6
				PACIFICA XPRT 250 à 300 g + adj					36 à 44	0,5 à 0,6	
				AXIAL PRATIC 0,6 l + ATLANTIS PRO 0,45 l + adj					40	0,8	
				TRAXOS PRATIC 0,6 l + ATLANTIS PRO 0,45 l + adj					55	0,8	
Privilégier les interventions précoces en sortie hiver											
Dans le cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS, décaler la date de semis (après le 15 octobre) et choisir un programme d'automne. La période préférentielle de levée du vulpin étant assez groupée, le décalage de la date de semis permet de détruire le maximum de vulpins avant le semis. Semer les parcelles concernées en dernier.											
Forte population Efficacité +	TROOPER 2,5 l									80 à 138	1,5 à 2,15
	TRINITY 2 l + DEFI 3 l		Rattrapage							92 à 140	2,1 à 2,4
			FOSBURI 0,5 l		Optimum 1F					76 à 124	1,33 à 1,63
			FOSBURI 0,4 l + PROWL 400 1,5 l		Optimum 1F					86 à 133	1,77 à 2,07
			FOSBURI 0,5 l + DAIKO 2,25 l		Optimum 1F					85 à 92	1,86 à 2,46
			FOSBURI 0,4 l + DAIKO 2 l + Chlortoluron 1500 g		Optimum 1F					87 à 95	2,4 à 3
	CELTIC 2 l		puis FOSBURI 0,5 l		Optimum 1F					68 à 80	1,6 à 2
	TROOPER 1,8 l + DEFI 2,5 l + MAMUT 0,18 l									71 à 124	1,94 à 2,54
Privilégier les interventions précoces en sortie hiver. Pour les parcelles en sol drainés, préférer ATLANTIS WG ou ARCHIEPEL											

Sur **Ray-Grass**, de préférence attendre le stade 1-2 feuilles du blé pour évaluer l'infestation en graminées

	Pré-levée	1F	2 F	3F	Plein tallage	Ep i 1cm	1-2 N	Coût (€/ha)	IFT
Faible population	CARMINA MAX 2,5 l		ou CARMINA MAX 2,5 l		ou CONSTEL 4 l (sur variété tolérante)			44	0,89 à 1
							ARCHIEPEL DUO 0,8 à 1 l + adj	54 à 67	0,8 à 1
Forte population Efficacité +	CARMINA MAX 2,5 l		ou CARMINA MAX 2,5 l		ou CONSTEL 4 l		Rattrapage	76 à 129	1,64 à 2,55
	TROOPER 2,5 l						AXIAL PRATIC 1,2 l + adj AXIAL ONE 1,3 l + adj	42 61	1 1
			FOSBURI 0,5 l				AXIAL PRATIC 0,9 à 1,2 l + adj AXIAL ONE 1 à 1,3 l + adj	80 à 133	1,75 à 2,55
			Chlortoluron 1800 g		puis DÉFI 2 l		ARCHIEPEL DUO 0,8 à 1 l + adj	76 à 129	1,58 à 2,38
			Chlortoluron 1800 g + FOSBURI 0,4 l				OCTOGON 150 à 200 g + AXIAL PRATIC 0,6 à 0,9 l + adj	84 à 137	2,15 à 2,95
			DÉFI 3 l + CARAT 0,6 l ou DEFI 3 l + MAMUT 0,2 l				ARCHIEPEL DUO 0,4 à 0,8 l + AXIAL PRATIC 0,6 à 0,9 l + adj	99 à 152	2,42 à 3,22
			TRINITY 2 l + DEFI 3 l				Privilégier les interventions précoces en sortie hiver. L'efficacité diminue sur des adventices développées.	86 à 145	1,95 à 3,15
			TROOPER 1,8 l + DEFI 2,5 l + MAMUT 0,18 l					92 à 145	2,35 à 3,15
Tout automne Cas de résistance avérée aux ALS	Chlortoluron 1800 g		puis DAIKO 2,25 l + FOSBURI 0,4 l				Rattrapage	92 à 145	1,55 à 2,35
	TRINITY 2 l		puis DÉFI 2 l + CARAT 0,4 l				AXIAL PRATIC 0,9 à 1,2 l + adj AXIAL ONE 1 à 1,3 l + adj	119 à 172	2,82 à 3,62
								98 à 151	2,55 à 3,35



Sur **Brômes et vulpins**, de préférence attendre le stade 1-2 feuilles du blé pour évaluer l'infestation en graminées



	Pré-levée	1F	2 F	3F	Plein tallage	Ep i 1cm	1-2 N	Coût (€/ha)	IFT	
LUTTE CONTRE BROME ET VULPIN										
<i>Le labour, comme le décalage de semis, permet souvent de diminuer la population de bromes et de vulpins dans les parcelles fortement infestées.</i>										
Faible population						2 x ATTRIBUT 30 g + mouillant + SA à 10-15 jours d'intervalle		23	1	
						ATLANTIS PRO 0,9 l + ATTRIBUT 30 g + mouillant + SA		50	1,1	
Forte population Efficacité ↓ +	FOSBURI 0,5 l					ATLANTIS PRO 0,9 l + ATTRIBUT 30 g puis ATTRIBUT 30g à 15j d'intervalle		168	2,43	
	<i>En cas de fortes levées dès l'automne :</i>									
	FOSBURI 0,5 l + MONITOR 25 g + mouillant + SA							70	1,83	
	ABAK 125 g + mouillant + SA puis ABAK 125 g + mouillant + SA 2 semaines plus tard							48	1	
OTHELLO 1,1 l + MONITOR 25 g + mouillant + SA							81	1,73		
<i>Le FOSBURI n'a pas d'efficacité sur bromes mais renforce bien l'efficacité des anti-bromes spécifiques.</i>										
LUTTE CONTRE BROME ET RAY-GRASS										
Forte population Efficacité ↓ +	CONSTEL 4 l	ou	CONSTEL 4 l			Rattrapage ATLANTIS PRO 0,6 à 1,5 l + ATTRIBUT 40 à 60 g + adj Ou 2 x ATTRIBUT 30 g + adj à 10-15 jours d'intervalle ou 2 x OCTOGON 137 g + mouillant + SA à 10-15 jours d'intervalle		87 à 110	1,89 à 2,89	
	TROOPER 2,5 l							90 à 117	2 à 2,67	
	FOSBURI 0,5 l							86 à 110	1,83 à 2,83	
	<i>En cas de fortes levées dès l'automne :</i>									
	FOSBURI 0,5 l + MONITOR 25 g + mouillant + SA							102 à 131	2,58 à 3,58	
	ABAK 125 g + mouillant + SA puis ABAK 125 g + mouillant + SA 2 semaines plus tard					Rattrapage AXIAL PRATIC 0,9 à 1,2 l + adj AXIAL ONE 1 à 1,3 l + adj		80 à 109	1,75 à 2,75	
OTHELLO 1,3 l + MONITOR 25 g + mouillant + SA							122 à 152	2,62 à 2,87		
<i>Le FOSBURI n'a pas d'efficacité sur bromes mais renforce bien l'efficacité des anti-bromes spécifiques.</i>										
VULPIE										
		Chlortoluron 1800 g					32	1		
		FOSBURI 0,6 l					53	1		
TROOPER 2,5 l							48	1		



ORGE d'HIVER

Les semis commencent timidement.

Variétés - date de semis - densité

[Voir bulletin précédent N°24](#)

Désherbage

Voici les programmes désherbage orge, Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté

Sur vulpins, Ray-Grass, Bromes, Folle avoine et Vulpies



	Pré-levée	1F	2F	3F	Plein Tallage	Épi 1 cm	1-2 N	Coût (€/ha)	IFT	
LUTTE CONTRE VULPIN										
Faible population Efficacité	TROOPER 2,5 l								46	1
		FOSBURI 0,4 à 0,5 l	Optimum à 1F					46 à 54	0,6 à 0,8	
					AXIAL PRATIC 0,9 l + OKLAR 10 à 15 g* + adj	AXIAL PRATIC utilisable uniquement en sortie hiver et après début tallage		31 à 46	1 à 1,5	
			Avant fin décembre	LEXUS XPE 23 g				67	1,8	
		TROOPER 2,5 l			Rattrapage			90	2	
		TRINITY 2,1 + DEF1 3 l			AXIAL PRATIC 0,9 à 1,2 l + adj			92 à 140	2,1 à 2,4	
+		FOSBURI 0,5 l	Optimum 1F					95	2,2	
		FOSBURI 0,4 l + PROWL 400 1,5 l	Optimum 1F		AXIAL ONE 1 à 1,3 l + adj			100	2,7	
LUTTE CONTRE RAY-GRASS										
Faible population Efficacité		Chlortoluron 1800 g						27	1	
		CONSTEL 4 l	ou CONSTEL 4 l					47	0,8	
		TROOPER 2,5 l						46	1	
			FOSBURI 0,5 l					50	0,8	
Forte population Efficacité		CONSTEL 4 l	ou CONSTEL 4 l				AXIAL PRATIC 1,2 l + adj	43	1	
			Chlortoluron 1800 g + CARAT 0,6 l			Rattrapage		79	1,8	
		TROOPER 2,5 l			AXIAL PRATIC 0,9 à 1,2 l + adj			85	1,9	
			FOSBURI 0,5 l	Optimum 1F				89	1,7	
		Chlortoluron 1800 g	DEF1 2 l				AXIAL ONE 1 à 1,3 l + adj	76	1,6	
			Chlortoluron 1800 g + FOSBURI 0,4 l	Possibilité de remplacer le Chlortoluron par CARAT 0,6 l ou DEF1 2 l				92	1,9	
			DEF1 3 l + CARAT 0,6 l	Optimum jusqu'à 1F		Privilégier les interventions précoces en sortie hiver. L'efficacité diminue sur des adventices développées.		98	2,1	
		TRINITY 2,1 + DEF1 3 l						92 à 145	2,35 à 3,15	
LUTTE CONTRE FOLLE AVOINE										
	Attendre que les folles avoines soient levées					FENOVA SUPER 0,6 l + adj.		21	0,6	
						AXIAL PRATIC 0,6 à 0,9 l + adj.		32 à 43	0,75 à 1	
Sur folle avoine et avoine à chapelets il est possible de fractionner la dose d'AXIAL PRATIC en deux applications de 0,6 l/ha.										
LUTTE CONTRE BROME + VULPIN										
La lutte contre le brome dans l'orge d'hiver présente souvent des efficacités irrégulières voire décevantes										
	AVADEX 480 3 l (Pré-semis)	FOSBURI 0,5 à 0,6 l		AXIAL PRATIC 0,6 l + OKLAR 12 g + adj		AXIAL PRATIC utilisable uniquement en sortie hiver et après début tallage		142	3,55	
Incorporation de AVADEX 480 / PARNASS C dans les 2 heures qui suivent l'application. Action complémentaire sur ray-grass. Efficacité conditionnée par l'humidité du sol. Le FOSBURI n'a pas d'efficacité sur brome mais renforce bien l'efficacité des anti-bromes spécifiques.										
LUTTE CONTRE LA VULPIE										
		Chlortoluron 1800 g						27	1	
	TROOPER 2,5 l							46	1	
		FOSBURI 0,5 l						54	0,8	

Spécialité interdite sur sol drainé artificiellement



TRITICALE

Variétés - date de semis - densité

[Voir bulletin précédent N°24](#)

Désherbage

Voici quelques programmes automne désherbage triticales, Extrait du guide Arvalis
Sur triticales, un désherbage unique de printemps suffit en général.



Sur **vulpins, Ray-Grass**

Situation type / flore dominante	Intervention d'automne					
	prélevée	levée	1- 2F.	3 F. à début tallage	coût €/ha	IFT produit
Infestation mixte R.Grass et Vulpin	Défi 2.5 (N) + DFF solo 0.2 (F1)				41	1.1
	Codix+ 2 (K1+F1) + Défi 2 (N)				56	1.2
	Trooper 2.5 (K3, K1) + DFF solo 0.2 (F1)				63.5	1.8
	Trinity 2 (C2+K1+F1) + Défi 2 (N)				60	1.4



METEIL

[Voir bulletin Agrosaône précédent N°25.](#)



COUVERTS ET FOURRAGES

Les couverts poussent et fleurissent.

Phacelie - vesce- trèfle Alexandrie - lin - pois - radis - moutarde





Le site de la semaine

Connaissez-vous Ecophytopic ?

Une énoooooorme banque de données sur la protection intégrée des cultures.

[\(Cliquez\)](#)



Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 00
Site internet : www.franche-comte.chambagri.fr

Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour toute interrogation sur une spécialité phytosanitaire, se référer au site <https://ephy.anses.fr/>

Un référentiel produits phytosanitaires est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés.

Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

